

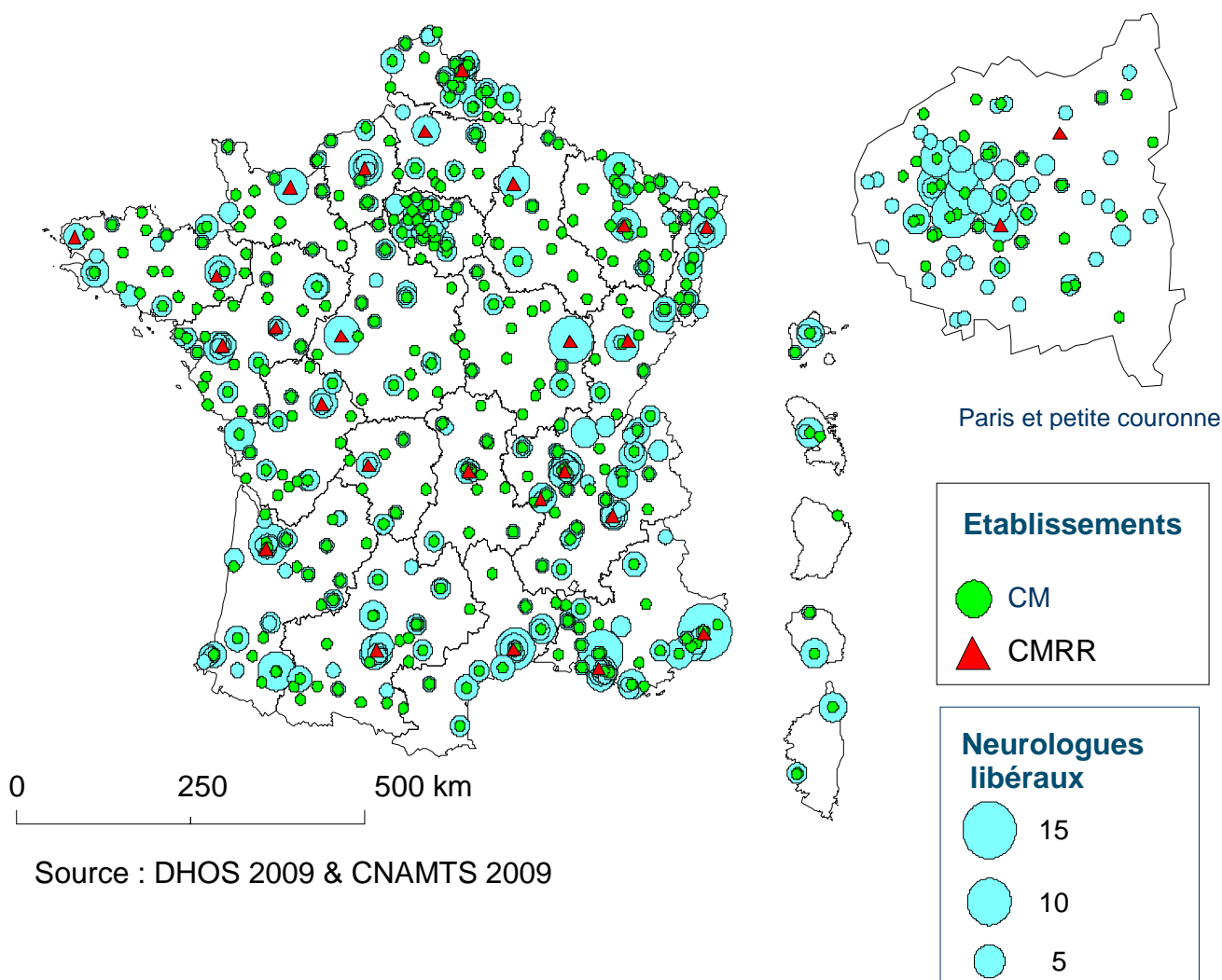
Fiche 2 : Une offre de diagnostic accessible sur l'ensemble du territoire

Mesures 11, 12 et 13 : création et renforcement des consultations mémoire et des centres mémoire de ressource et recherche

Avec 429 consultations mémoire hospitalières, dont 23 créées et 202 renforcées par le plan, le territoire français est maintenant maillé : partout une consultation mémoire hospitalière ou un neurologue libéral est disponible pour effectuer un diagnostic. Le délai d'attente est raisonnable même s'il doit être encore amélioré dans certains cas : 51 jours en moyenne pour une consultation hospitalière.

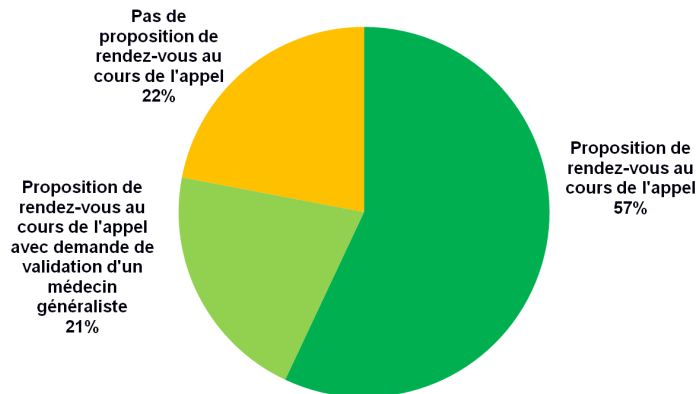
Plan Alzheimer - Structures de diagnostic

Répartition de l'offre hospitalière de structures de diagnostic avec nombre de neurologues libéraux par commune



Enquête sur le délai d'attente pour une consultation mémoire hospitalière

- sur 451 CM/CMRR, 42 n'ont pas pu être jointes pour cause de n° erroné
- l'Institut BVA a contacté 409 CM afin d'obtenir un rdv auprès du secrétariat du 6 au 16 oct 09
- méthodologie des appels mystères : les enquêteurs appelaient en se faisant passer pour une personne qui souhaitait prendre rendez-vous pour un proche
- 78% des structures contactées ont donné un rendez-vous (soit 321 structures)
 - 57% d'entre elles, sans condition,
 - 21% avec demande de validation par un médecin généraliste
- parmi les 22% des structures qui n'ont pas proposé de rendez-vous, les 2/3 souhaitaient au préalable un courrier du médecin traitant.



*Délai moyen pour obtenir un rendez-vous :
51 jours soit 1 mois et 3 semaines*

